Extrait Unité Visite Bruno Parent





Mercredi 23 juin, Bruno Parent s'est rendu sur le site du SDNC dans le cadre normé des visites de service. Solidaires Finances Publiques a sollicité la tenue d'une audience pour exposer ses vives inquiétudes quant au maintien de la partie topographique dans le giron de la DGFIP dans sa globalité et au SDNC en particulier.

En effet la direction du SDNC comporte 400 emplois dont la moitié est directement liée aux missions topographiques. En ces périodes de restructuration des missions mais également d'économies budgétaires au sein de notre ministère, l'avenir de notre direction à moyen terme nous inquiétait et continue de nous préoccuper face à la tentation que pourrait avoir la DGFIP à « liquider » des bâtiments dont l'emplacement ne manquerait pas d'attirer la convoitise des promoteurs immobiliers.

Les conséquences seraient dommageables non seulement pour l'ensemble des personnels fonctionnaires, au vu de leur investissement dans ces missions et dans l'organisation de leur vie familiale, mais également pour les Ouvriers d'État qui contractuellement ne peuvent exercer qu'au sein de la direction du SDNC à Saint Germain en Laye.

Le directeur général, s'il a maintenu que le SDNC avait toute sa place au sein de la DGFIP, n'a pas voulu s'avancer sur l'avenir de la mission topographique au sein de notre administration. Il s'est exprimé sur les atouts, notamment la liaison entre le topographique et le fiscal, que possédait la DGFIP pour ne pas voir ses missions topographiques être transférées à l'IGN.

Solidaires Finances Publiques a ré appuyé sur l'importance fondamentale du maintien de la partie topographique dans notre administration, notamment, en plus de nos compétences techniques pour garantir un plan de qualité, pour exercer nos missions fiscales.

De plus nous avons rappelé que si les expérimentations menées au SDNC, notamment la mise en relation informatique des photos aériennes avec les éléments contenus dans MAJIC et LASCOT, pouvait être un des éléments argumentant dans le sens d'un maintien du cadastre à la DGFIP, les connaissances terrain des agents et des géomètres de la DGFIP en restaient l'atout principal.

